

Maison Des Habitants d'Alba-La-Romaine

Assemblée Générale ordinaire

Mercredi 10 juin 2026 à 18 heures

Présents ou représentés

NOM	PRENOM	Présent ou représenté	Mandant
ALMARCHA	Gérald	Présent	
ALONSO	Christine	Représentée	Rippert M.
BERARD	Denis	Présent	
BLANDIN	Marie	Représentée	Ducarteron F.
BOMBRUN	Claire	Présente	
BOURRET	Thérèse	Présente	
BUISSON	Joséphine	Présente	
CHAMPLIAUD	Nadia	Représentée	Mourros M.
CROZIER	Cyril	Représenté	Moré A.
DESIR EUVRARD	Véronique	Représentée	Almarcha G.
DUBOIS	Jean-Bernard	Présent	
DUBOIS	Marie Claude	Représentée	Dubois JB
DUCARTERON	Françoise	Présente	
FARGEON	Mylène	Présente	
FOX	Graham	Représenté	Gustin M.
GARCIN	Alain	Présent	
GOIRAND	Christophe	Présent	
GONIEAUX	Jean-Charles	Présent	
GRANGE	Gisèle	Présente	
GRUS	Maurice	Présent	
GUSTIN	Maryse	Présente	
IMBERT	Pierre	Présent	
LAMOINE	Yves	Présent	
LAULAGNET	Pierre	Présent	
LEBRAT	catherine	Représentée	Bombrun C.
MAZARE	Dominique	Représentée	Grus M.
MORE	Anita	Présente	
MOURROS	Martine	Présente	
PRETSCHNER BRANDT	Silvia	Présente	
RENOUX	Rémy	Présent	
RICHE	Sylvie	Présente	
RIEU	Christille	Présente	
RIPPERT	Maryvonne	Présente	
ROBINSON	Karen	Représentée	Suzat J.
SABADEL	Christine	Représentée	Garcin A.
SUZAT	Jacques	Présent	
THOMAS	Carole	Présente	

Avec 26 présents et 11 représentés sur 105 adhérents, le quorum d'un tiers est atteint. L'assemblée peut valablement délibérer. Pour mémoire, les votes se font à la majorité des deux tiers.

Désignation du ou de la secrétaire de séance

Anita Moré est volontaire.

Désignation de l'animateur ou de l'animatrice de séance

Martine Mourros est volontaire

Approbation de l'ordre du jour

Deux points sont ajoutés à l'ordre du jour :

1. Le changement d'assurance
2. Le choix du logo

Bilan des co-trésoriers

Alain Garcin présente la situation financière de l'association. Les comptes sont faits sur la période allant d'une AG à l'autre, soit cette année du 11 juin 2025 au 10 juin 2026.

Les temps de bénévolat ont été valorisés à 1,5 fois le SMIC pour refléter la véritable activité de l'association, soit près de 1200 heures de travail bénévole.

Une question est posée sur la valorisation de la mise à disposition des locaux par la mairie. Le représentant de la mairie indique qu'une démarche dans ce sens est faite pour l'ensemble des associations qui ont un local prêté par la commune. Lorsque la valeur théorique du loyer sera établie par la mairie, nous pourrons l'indiquer dans les comptes de résultats de l'année prochaine.

Les adhésions représentent 1449 € pour 105 adhérents, soit environ 14 € par personne.

Le résultat de l'année s'élève à 1618 €, qui viennent s'ajouter aux 1631 € de réserves de l'année précédente.

Le bilan de l'année laisse donc un actif de 3149 €.

Les comptes sont approuvés à l'unanimité et le résultat de l'année est affecté en report à nouveau créditeur.

Voir les tableaux en annexe.

Nous ne pouvons pas établir un budget prévisionnel, aucune action d'envergure n'étant à ce jour programmée.

Bilan des co-délégués

Martine Mourros lit le rapport moral de Nadia Champliaud. Voir le texte en annexe.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

Présentation synthétique des animateurs

- Josée : vannerie, mosaïque, cartonnage
- Jean-Bernard : ballades
- Jacques : ciné-culte
- Martine : sorties culturelles
- Alain : atelier photo
- Anita : écriture
- Maryvonne : atelier mémoire

Election de la ou du co-délégué(e)

Les co-délégués sont élus pour 2 ans, avec un renouvellement de un sur deux tous les ans, pour assurer la continuité de la mission. Nadia Champliaud est sortante et à remplacer.

La fiche de mission est présentée avec les modifications à apporter par rapport à la précédente élection. La nouvelle fiche est adoptée à l'unanimité.

Un candidat se présente pour le poste, Jean-Charles (Charly) Gonieaux.

Le vote à bulletin secret donne le résultat suivant :

Votants : 37 ; Exprimés : 36 ; Blanc : 1

Jean-Charles Gonieaux : 36 voix, soit 100 % des suffrages exprimés.

Jean-Charles Gonieaux est élu co-délégué pour deux ans.

Charly rappelle l'importance de l'esprit de convivialité, d'écoute et de respect entre tous. Il propose de passer dans les différents ateliers le plus tôt possible.

Élection de la ou du co-trésorier(e)

Alain Garcin sortant est à remplacer.

La fiche de mission est présentée avec les modifications à apporter par rapport à la précédente élection. La nouvelle fiche est adoptée à l'unanimité.

Une candidate se présente pour le poste, Sylvie Riche.

Le vote à bulletin secret donne le résultat suivant :

Votants : 37 ; Exprimés : 36 ; Blanc : 1

Sylvie Riche : 36 voix, soit 100 % des suffrages exprimés.

Sylvie Riche est élue co-trésorière pour deux ans.

Proposition de création d'un poste de communicant

Cette proposition a déjà été discutée lors de plusieurs réunions mensuelles et aucun consensus n'ayant pu être dégagé, il est convenu par l'assemblée de reporter la discussion à l'automne, pour laisser le temps aux nouveaux élus de prendre leurs marques. Un groupe de travail pourra alors travailler sur la question.

Évolutions du règlement intérieur

La réécriture de certains points du règlement intérieur de l'association est proposée. Après discussion et quelques améliorations, le texte est adopté à l'unanimité. Voir en annexe.

Révision éventuelle du tarif d'adhésion

L'assemblée ne juge pas utile de modifier le principe d'une adhésion libre, avec un minimum de 1 € pour faciliter la gestion des adhérents.

Changement d'assurance

Nous sommes actuellement assurés chez Allianz, à la demande de la mairie qui est elle-même assurée chez eux pour les locaux. Il nous a semblé plus en accord avec nos principes de choisir une assurance mutuelle. La MAIF a été contacté pour un devis. Un tableau comparatif montre que la MAIF est un peu plus chère (60 € par an), mais offre plus de garanties.

Le changement d'assurance est mis au vote à main levée, avec 32 pour et 5 abstentions. Le principe du passage à la MAIF est adopté, avec mandat aux trésoriers pour essayer de ramener la cotisation au tarif d'Allianz.

Logo de l'association

L'idée a été proposée de la conception du logo de la MDH par les adhérents. Plusieurs projets ont été présentés et un appel a été lancé pour trouver les mots clés qui représentent le mieux l'association. Peu de membres ont répondu.

Questions diverses

Réunion mairie

Une réunion a été organisée avec la mairie le 5 juin pour évoquer plusieurs problèmes matériels et de sécurité des locaux. Des agents de la mairie vont rapidement régler les problèmes les plus urgents (éclairage de l'entrée et de la boîte à clés, présence de pigeons à l'étage, soupirail du sous-sol).

Pour les toilettes et l'aménagement de l'étage, les travaux n'ont pas été budgétés pour cette année. De plus, un problème d'absence d'évacuation de l'étage empêche la signature d'un avenant de mise à disposition.

La décoration des bancs pose un problème de mauvaise tenue de la peinture. La mairie propose de poncer à nouveau les bancs défectueux et remettre de la peinture. Opération à organiser avec la MDH. La MDH propose également de décorer 2 ou 3 nouveaux bancs.

Les photocopies pour des événements de la MDH (affiches ciné-culte par exemple) ne seront plus acceptées par la mairie, comme pour toute autre association de la commune.

Pour la diffusion d'informations de la MDH sur la revue municipale Alba Mag, il faut envoyer le texte avant fin septembre, fin janvier et fin mai, pour une diffusion le mois suivant (3 numéros par an).

Clôture et levée de la séance à 20 h 30, suivie d'une auberge espagnole